



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 juin 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 20 JUIN 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 juillet 2002

**Cession de parcelles de terrain à l'OPAC en vue de la construction
de logement sociaux**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER,
Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul
SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX,
M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme
Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU,
M. Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard
ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU,
Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline
LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth
BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE
FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nicole GRAVAT donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.

Excusés :

Conseillers :

M. Alain GARCIA, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 juin 2002

DELIBERATION D20020241

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Cession de parcelles de terrain à l'OPAC en vue de la
construction de logement sociaux**

Monsieur Rémy LANDAIS, Conseiller Municipal, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre de la politique de construction de logements sociaux menée en liaison avec l'OPAC, nous envisageons de céder à ce dernier un certain nombre de parcelles, concrétisant ainsi l'aide directe de la Ville de NIORT par l'apport gratuit du foncier, conformément à notre délibération du 16 février 2001 et à celle de ce jour. Cette action s'inscrit pleinement dans le cadre de la Loi S.R.U. préconisant la mixité sociale au travers de l'urbanisation.

Je vous propose de céder gratuitement à l'OPAC les parcelles suivantes :

Lotissement Rue du Grand Feu :

5 lots représentant une superficie totale de 17a 22ca (partie de la parcelle cadastrée section KP N°194) destinés à la construction de 5 pavillons(dont 3 pour le centre du GRAND FEU)

valeur Domaine : 15.750 €

Cet immeuble figure à l'actif de la Ville de NIORT pour une valeur de 14 003,24 €

Lotissement rue des Piverts (secteur Cholette)

Une masse d'une superficie de 33a 76ca prélevée sur la parcelle cadastrée section KH N°207 pour la construction de 8 maisons individuelles groupées.

Valeur Domaine : 30.890 €

Cet immeuble figure à l'actif de la Ville de NIORT pour une valeur de 23 847,79 €

Sur cette opération, l'OPAC construira 8 logements (maisons individuelles) et réalisera la voirie et les espaces verts qui seront ensuite rétrocédés à la Ville de NIORT pour incorporation au Domaine Public Communal.

Lotissement communal rue MAGELLAN (secteur Brizeaux)

Une masse d'une superficie de 42a 59ca à prélever sur la parcelle cadastrée section IT N150 pour la construction de 11 maisons individuelles groupées. L'OPAC réalisera la voirie et les espaces verts qui seront ensuite rétrocédés à la Ville de NIORT pour incorporation au Domaine Public Communal.

Valeur Domaine : 38.900 €

Cet immeuble figure à l'actif de la Ville de NIORT pour une valeur de 4 449,30 €

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la rétrocession par la Ville à l'OPAC des parcelles de terrains sus indiquées. Tous les frais en découlant étant à la charge de l'OPAC ;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir.

(Bernard BELLEC, Président de l'OPAC, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	2
Non participé :	1
Excusé :	7

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Rémy LANDAIS

